



# Regards

JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT



SUIVEZ-NOUS SUR

facebook.com/JournalRegards

VOLUME 18 NUMÉRO 1  
FÉVRIER-MARS 2023



MOIS  
de l'Histoire  
des Noirs

## UN NOUVEAU JOURNAL

Nouveau logo, nouveau format et bientôt, présence sur le Web...

p. 3

## UNE SÉRIE BALADO SUR L'HISTOIRE D'ASCOT

Le café Baobab poursuit le projet Au pied du Mont-Bellevue, des souvenirs à raconter...

p. 14

Dossier spécial

## MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE AUX ACTIVITÉS GRATUITES OFFERTES!

p. 4 à 11

## ANECDOTE CLASSE D'ACCUEIL

En classe d'accueil, on ne compte pas le nombre de sujets dont il faut parler afin de préparer nos élèves à la réalité québécoise...

p. 18

## RETROUVER SES REPÈRES

Boisé Ascot-Lennox : donner au public un accès gratuit au moyen de sentiers balisés et sécuritaires...

p. 17

Enfin, le nouveau *journal Regards* arrive à votre porte. Le tirage a été doublé, plus de personnes pourront le recevoir. Faites-nous vos commentaires!

[info@JournalRegards.ca](mailto:info@JournalRegards.ca)



# Regards

JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT

**PROCHAINE DATE DE  
TOMBÉE DES TEXTES  
ET DES PUBLICITÉS**  
13 MARS 2023

**PROCHAINE DATE  
DE PARUTION**  
5 AVRIL 2023

**RÉDACTION ET PUBLICITÉ**

600, rue Thibault  
Sherbrooke (Québec) J1H 6G7  
info@JournalRegards.ca  
873 989-8370

**Dépôts légaux :** Bibliothèques nationales du Québec  
et du Canada

**ISSN :** 1715-6173

**Tirage :** 10 200 exemplaires

**Direction :** Jeannine Arseneault

**Distribution :** Postes Canada

**Graphisme :** Liliana Leal

**Révision et correction :** Benjamin Rancourt, Benoît Piché, Jeannine Arseneault et Tarik Rahem.

**Conseil d'administration :** Alexandra Jacquet, Benjamin Rancourt, Céline Landreville, Hugo Latour, Jeannine Arseneault, Liliana Leal et Tarik Rahem.

Regards est un journal communautaire dont la mission est de participer à la mobilisation des citoyens et citoyennes, des organismes et des institutions du quartier d'Ascot. Son contenu rédactionnel contribue à mettre en valeur la richesse du tissu social et culturel local. Les opinions émises dans les textes publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs et autrices. Regards ne s'en tient pas responsable.

Regards est réalisé grâce à la participation financière du ministère de la Culture et des Communications et de la Ville de Sherbrooke.

Québec



Ville de  
Sherbrooke

En partenariat avec :



**Corporation Ascot en Santé**  
info@ascotensante.org  
819 342-0996  
facebook.com/AscotenSante

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**



## DANS CE NUMÉRO

Note de la rédaction ..... 2  
Mot du président ..... 3

### DIVERSITÉ CULTURELLE

#### LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

L'origine ..... 4  
Programmation ..... 4  
La Fédération des communautés culturelles ..... 5  
Présentation de l'Association des étudiants noirs en droit ..... 7  
Entrevue avec Raïs Kibonge ..... 8  
24<sup>e</sup> édition de la Semaine contre le racisme ..... 10  
La famille métissée ..... 11

### ENJEUX SOCIAUX

Le bail de logement ..... 12  
Le droit à l'information ..... 13  
Une série Balado sur l'histoire d'Ascot ..... 14

### ARTS ET CULTURE

Rue St-Jacques ..... 15

### ENVIRONNEMENT

Suivi des précipitations hivernales au parc du Mont-Bellevue ..... 16  
Retrouver ses repères ..... 17

### JEUNESSE

Anecdote - Classe d'accueil ..... 18  
Connaissez-vous la maison des jeunes Le Flash? ..... 19  
Programme d'alternative à la suspension scolaire (PASS) ..... 20

### VIE COMMUNAUTAIRE

Des nouvelles de L'Accorderie ..... 21

### DIVERS

Babillard communautaire ..... 22



### Note de la rédaction



**Jeannine ARSENEAULT**

Directrice  
Journal Regards

**L** Dans cette édition, nous vous proposons un dossier spécial à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs qui, comme chaque année, se tient durant le mois de février.

À cette occasion, Myriam Laramée et Charphadine Nagombe, de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, nous présentent leur vision du Québec. Il-elle nous parlent d'accueil, d'intégration et d'ouverture. Monsieur Raïs Kibonge, conseiller municipal dans le district du Lac-des-Nations et maire suppléant, nous a généreusement accordé une entrevue inspirante et porteuse d'espoir. Un étudiant en droit, Fretzy Jotham Limoundjy Siméon, nous présente l'Association des étudiants noirs en droit de l'Université de Sherbrooke, sans compter nos collaboratrices habituelles, Aissé Touré et Roukayatou Idrissa Abdoulaye.

L'équipe de Regards est très fière de son nouveau journal. Le président du conseil d'administration, Hugo Latour, vous le présente dans un court billet. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le produire.

Nous en profitons pour vous souhaiter une bonne semaine de relâche avec la Fête des neiges qui se tiendra du 27 février au 2 mars. Plusieurs activités seront organisées dans les différents organismes et lieux extérieurs du quartier. Profitez-en.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.



# UN NOUVEAU JOURNAL



Hugo **LATO**UR  
Président du conseil d'administration  
Journal Regards

**2005**

Le *Journal communautaire Regards* est fondé par la Table de concertation et d'action Ascot en santé, afin de doter le quartier d'un lieu d'expression et d'information qui lui ressemble. Le logo qu'on connaît est alors adopté et sera utilisé en couleurs ou en noir et blanc pendant près de 18 ans.



**2012**

À raison de 10 parutions par année, *Regards* est toujours distribué dans le quartier dans sa version papier. Il sera désormais possible de le consulter dans sa version numérique sur le site Web d'Ascot en santé.

**2021**

Le conseil d'administration est presque entièrement renouvelé. Un grand chantier de revitalisation est entrepris afin d'assurer la pérennité du journal et d'intégrer un volet numérique au goût du jour. Le nombre de parutions est alors réduit à six par année pour la durée des travaux.



**Regards**  
JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT

**2022**

Une consultation est lancée dans le quartier afin de connaître les préférences et les priorités du lectorat. Une autre consultation est également lancée auprès des membres et des partenaires en vue de revoir l'identité visuelle du journal.

**2023**

L'équipe est fière de présenter la toute nouvelle mouture du *Journal communautaire Regards*, fruit du travail d'un comité de bénévoles et de la graphiste de longue date du journal, Liliana Leal. En plus du nouveau logo, conçu par l'illustratrice Geneviève Normandeau, le type de papier a été revu, ainsi que les rubriques, la présentation et le mode de distribution. Restez à l'affût, le site Web de *Regards* sera également dévoilé d'ici peu.



# L'ORIGINE DU MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec

**L**a commémoration du Mois de l'histoire des Noirs date de 1926, année où l'historien afro-américain Carter G. Woodson, qui a fait sa scolarité à Harvard, a proposé d'établir une période afin d'honorer les réalisations des Afro-Américains et d'accroître la connaissance de l'histoire des Noir·e·s aux États-Unis.

C'est ainsi qu'en 1926, on instaura la « Negro History Week ».

Les célébrations de l'histoire des Noir·e·s ont également débuté au Canada peu de temps après. Au Québec, une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 23 novembre 2006 fait également de février le Mois de l'histoire des Noirs au Québec. Par cet acte symbolique, le gouvernement du Québec entendait souligner l'apport des citoyennes et des citoyens des communautés noires, mais désirait également démontrer l'importance de cet événement annuel pour l'ensemble de la société québécoise.

# PROGRAMMATION MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS - SHERBROOKE



Aissé **TOURÉ**

BlackEstrie

**C**ette année, les organismes Communauté BlackEstrie et le Baobab café de quartier s'allient une fois de plus afin de célébrer le Mois de l'histoire des Noirs.

Une programmation qui regroupe plusieurs activités gratuites est disponible tout au long du mois de février 2023 au café Baobab.

Conférences, projections de films, enjeux sur le racisme et les discriminations en passant par un brunch entre femmes, toutes ces activités ouvertes à toutes et à tous permettront de mieux comprendre l'histoire et les réalités des personnes racisées, mais surtout de créer un maillage interculturel entre la terre d'accueil et les communautés culturelles.

C'est un rendez vous à ne surtout pas manquer!



La programmation complète est disponible sur le site Web du café Baobab : [baobabcafe.ca/evenements/](http://baobabcafe.ca/evenements/) et sur les réseaux sociaux respectifs de BlackEstrie et du Baobab.

Note de *Regards* : Blackestrie publie une série de vidéos sur sa page Youtube intitulée *Personne n'en parle* : [youtube.com/@blackestrie/videos](https://youtube.com/@blackestrie/videos)



# LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE

## DEUX VISIONS, UN AVENIR, NOTRE QUÉBEC!



Myriam LARAMÉE et Charphadine NAGOMBE

Moi, Myriam Laramée, 23 ans, fidèle Sherbrookoise.

Et moi, Charphadine Nagombe, 25 ans, néo-Sherbrookoise.

### NOUS VOUS PRÉSENTONS LE QUÉBEC DE DEMAIN!

Quand j'étais jeune, mes parents m'aidaient à faire mes devoirs de mathématiques et ils me donnaient toujours la même situation. Vous savez, cette mise en situation où il nous manque des œufs et que nous devons aller en demander à notre voisin? Je l'ai tellement entendue que j'ai fini par croire qu'il était normal de demander de l'aide à notre voisin. La réalité est que j'ai habité 15 ans dans la même maison sans jamais parler à mes voisin·e·s. Je rêve d'un Québec où nous sommes plus proches de nos voisin·e·s et plus enclin·e·s à partager.

Un proverbe africain dit : « Le bon accueil est le meilleur plat ». Je crois que c'est le meilleur plat québécois que j'aie goûté jusqu'ici. Enfin, avant de découvrir la poutine! Il ne m'a fallu qu'une semaine pour comprendre que j'étais dans mon nouveau chez-moi, peut-être même moins! Oui, je pense que je l'ai su dès mon arrivée à l'aéroport, quand j'ai vu l'expression du visage des gens qui nous ont accueilli·e·s. Tou·te·s souriant·e·s, sympathiques, ils-elles nous appelaient déjà par nos prénoms, nous tutoyaient, les autres membres de ma famille et moi. Je me suis senti tout de suite confiant et en sécurité. J'ai encore l'image de leurs visages dans ma tête. Je crois qu'elle y est restée gravée. C'était la première image du Québec que je voyais et c'est celle que j'espère voir demain.

Je rêve d'un Québec où nous supportons notre prochain. Que celui-ci ait besoin d'œufs ou d'un camion pour l'aider à déménager. Supporter son prochain signifie aussi accepter les différences culturelles, politiques, religieuses et physiques de l'autre; lui offrir du soutien en cas de difficultés; savoir le guider vers des ressources répondant à ses besoins.

D'où je viens, on m'a appris que la rencontre d'une nouvelle personne nous apporte toujours quelque chose de nouveau. Bon ou mauvais! Cela dépend de notre perception. Je pense que tous les êtres humains sont comme des cadeaux emballés. Lorsqu'on nous offre un cadeau emballé, on ne sait pas forcément ce qui se trouve à l'intérieur de l'emballage. Il faut donc l'ouvrir pour le découvrir. C'est pour cette raison qu'on doit se donner la chance de découvrir les autres. Ne nous limitons pas à l'emballage seulement. Lorsqu'on arrive ici en tant que nouvel·le arrivant·e, on se retrouve confronté·e à de nouveaux défis, notamment celui de l'intégration. Souvent, il faut tout reconstruire à partir de zéro. Et cela prend beaucoup de courage et de persévérance. Participer à l'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant·e·s c'est d'abord participer à la renaissance de toute une vie; c'est ensuite participer à l'enrichissement d'une société forte et prometteuse, puis c'est aussi et surtout bâtir un avenir meilleur pour le Québec.

Selon moi, nous, les Québécoises et les Québécois, la communauté d'accueil, nous avons des rôles et des responsabilités envers les immigrant·e·s. Qui est mieux placé que nous pour leur apprendre notre culture, nos traditions, nos habitudes, nos manières d'être et de vivre? Il est de notre responsabilité de partager, de les accueillir, de les supporter et de les inclure.

Quoi de mieux que de nous découvrir et de mieux nous connaître? Nous vous invitons à une rencontre d'échanges avec des personnes d'ascendance africaine, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs dont vous trouverez la programmation à la page suivante.



# LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE (SUITE)



Crédit photo : Fédération des communautés culturelles de l'Estrie

## INSCRIPTION ET INFORMATION

Andrée Larrivée,  
Centre de femmes du Haut-Saint-François  
873 825-7060

Mariame Cissé,  
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie  
819 823-0841

## PROGRAMMATION – MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Rencontres d'échanges avec des personnes d'ascendance africaine qui ont contribué au développement de l'Estrie

### 16 février 2023

17 h à 19 h  
Victoria Hall  
125, rue Principale Ouest  
Cookshire-Eaton (Québec)  
J0B 1M0

### 23 février 2023

17 h à 19 h  
Centre communautaire  
Amédée-Beaudoin  
10, rue Samuel-Gratham  
Sherbrooke (Québec)  
J1M 2J4

## PROGRAMME DES RENCONTRES

16 h 30	Accueil
17 h	Mot de bienvenue
17 h 05	Portraits des contributeurs-trices : échanges avec nos coups de cœur
18 h 05	Goûter
18 h 20	Retour en plénière : réactions et messages à partager
18 h 35	Prestation de slam
18 h 45	Suites du projet
18 h 55	Mot de clôture et remerciements



**Regards**

JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT

## ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ?

Nous avons besoin de vous! De nombreuses collaborations sont possibles : rédaction de chroniques, correction et révision de textes, photographie, couverture d'événements dans le quartier. Écrivez-nous pour signifier votre intérêt à [info@JournalRegards.ca](mailto:info@JournalRegards.ca)



# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS NOIRS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



Fretzy Jotham Limoundjy **SIMÉON**

Étudiant en droit, cheminement régulier, Université de Sherbrooke

Co-vice-président première année de l'AEND

L'Association des étudiants noirs en droit de l'Université de Sherbrooke (AEND) est un comité visant principalement à promouvoir la visibilité des juristes noirs. Le droit étant historiquement une profession conservatrice, l'AEND vise à démontrer qu'il est possible pour des membres des communautés afro-descendantes de percer et d'exceller dans le domaine et ce, malgré une représentation encore trop faible à ce jour. En effet, bien que les cabinets à travers le pays et la province semblent vouloir accepter et accueillir les membres de notre communauté parmi eux, nous jugeons que nous ne voyons pas assez d'avocat-e-s réussir à se tailler une place dans le domaine du droit.

En tant que comité, l'AEND a pour objectif de mettre en avant les avocats et avocates issu-e-s de la communauté en organisant des conférences qui les invitent à parler de leurs histoires et expériences. De plus, des soirées culturelles seront organisées dans le but de mettre en valeur les riches cultures qui composent les communautés afro-descendantes présentes à Sherbrooke.

Nous jugeons qu'en promouvant nos cultures, il sera possible de démontrer que notre bagage culturel peut générer de nouveaux points de vue et contribuer à faire évoluer le droit québécois et canadien. Février étant le Mois de l'histoire des Noirs, les activités planifiées se tiendront principalement au cours de cette période. Cependant, bien que février soit le mois qui nous est « dédié », les causes comme le racisme, la discrimination et la non-représentation de la communauté n'ont pas d'échéance. Nous nous devons donc de lutter contre celles-ci continuellement.

En ce sens, nous nous donnons un objectif d'information : éduquer la communauté noire, mais aussi la communauté étudiante de Sherbrooke dans son ensemble, en présentant des personnalités noires ayant contribué à faire avancer le droit canadien. M<sup>e</sup> Abraham Beverley Walker, M<sup>e</sup> Violet Pauline King Henry et M<sup>e</sup> Frederick Philips sont tous des exemples de héros et héroïnes noir-e-s en droit dont on entend trop peu parler. Nous présenterons donc de courts topos sur

nos plateformes de médias sociaux dans le but de présenter ces acteurs et actrices. Ces publications décriront brièvement l'impact qu'ils-elles ont eu sur le droit canadien, dans l'objectif de pousser les gens intéressés à faire leurs propres recherches et découvrir l'importance de la contribution de la communauté noire en droit au Canada. Finalement, nous souhaitons avant tout démontrer que, malgré les différences et la disparité de nos acquis culturels, nous sommes toutes et tous canadien-ne-s. Nos origines, nos accents et notre perception de la vie peuvent varier, mais nous voulons d'abord et avant tout contribuer au progrès du Canada et du Québec. Pour certain-e-s, c'était la terre d'accueil de leurs parents tandis que pour d'autres, c'est le pays qui les a vu-e-s naître, grandir et évoluer dans le monde. Je parle au nom de tous nos membres en affirmant que redonner à ce pays nous est cher, mais nous jugeons qu'il est nécessaire de dénoncer les inégalités et de contribuer à les faire disparaître pour faire de cette nation une terre encore plus accueillante.



# ENTREVUE AVEC RAÏS KIBONGE

## CONSEILLER MUNICIPAL



Jeannine **ARSENAULT**

Directrice  
Journal Regards

**A**u retour du congé des Fêtes, j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec Raïs Kibonge, conseiller municipal à la Ville de Sherbrooke, district du Lac-des-Nations, et maire suppléant.

### SON PARCOURS ET SON IMPLICATION EN POLITIQUE MUNICIPALE

La famille de Raïs Kibonge est originaire de la République démocratique du Congo. Elle a dû fuir en raison de la guerre suite aux malheureux événements survenus au Rwanda voisin. Pour lui, la vie dans son pays se divise en deux, soit sa vie avant la guerre, avant ses 12 ans, et sa vie après. Il débarque à Montréal en 2005 et part ensuite pour l'Alberta qui offre de bonnes opportunités d'emploi. Il est accompagné de ses trois sœurs, son frère et sa mère, arrivée plus tôt comme réfugiée. Il s'établit à Sherbrooke en 2008 pour étudier, travailler et y faire sa vie.

Il a été témoin d'événements traumatisants et a vu beaucoup de souffrances avant son arrivée au Canada. C'est ce qui l'a amené à s'engager comme bénévole dans plusieurs mouvements. Après ses études, il obtient un diplôme de deuxième cycle en science politique de l'Université de Sherbrooke. Il décide alors de s'impliquer en politique municipale, motivé par la proximité avec les citoyens et citoyennes qu'elle permet.

« Ça m'a toujours intéressé la mobilisation, ce qui va toucher l'organisation des gens, des groupes, des mouvements humains. C'est là que j'ai découvert la politique municipale. »

Être le premier élu noir à Sherbrooke démontre selon lui que la population est prête à s'ouvrir à la différence. Pour Raïs, c'est à la fois un honneur et une grosse responsabilité d'être le premier d'une certaine catégorie sociale dans un domaine, que ce soit la première femme ou le premier Noir. Cela exige d'être suffisamment exemplaire pour donner le goût à d'autres personnes dans la même situation de s'engager. Cela vient avec tout un bagage, mais donne aussi un signe d'espoir.

### LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Raïs dit avoir dû apprivoiser cet événement. Après avoir lu et s'être informé, il en est venu à la conclusion qu'un tel événement donnait la possibilité de faire valoir non seulement la contribution des Noir-e-s, mais aussi de tous les différents groupes de migrant-e-s qui ont bâti l'Amérique du Nord, contribution qui est trop souvent ignorée.

« Le Mois de l'histoire des Noirs permet de s'ouvrir au passé, donc d'apprendre l'histoire de toutes les différentes générations d'afro-descendants qui ont fait une différence en bâtissant des choses, mais aussi de s'ouvrir au présent et de mieux comprendre les différentes cultures qui viennent d'Afrique, des Caraïbes et que souvent on a tendance à mettre toutes dans le même panier. »

### LE RACISME

Pour lui, le racisme est une forme de déshumanisation. Quand on commence à nommer Pierre, Jean, Jeannette, on ne dit plus les Noir-e-s. On parle plutôt de la contribution de chaque personne. Cela permet de voir que ce sont des êtres humains qui ont des sentiments, des rêves, des problèmes, des peines, des joies aussi. Cela humanise l'autre. Pour combattre le racisme, il faut travailler sur le front institutionnel afin de mettre en place les conditions idéales



# ENTREVUE AVEC RAÏS KIBONGE

## CONSEILLER MUNICIPAL (SUITE)

pour que tout se passe bien. Il importe aussi de construire des ponts, c'est-à-dire créer des lieux ou des événements où les gens peuvent se côtoyer et échanger. S'il n'y a pas de ponts, les gens ne traversent pas et ne se rejoignent pas. On peut penser que s'il y a un premier élu noir, un premier policier noir ou autre, tout est réglé. Pour Raïs Kibonge, « c'est bien souvent seulement le début du commencement ».

Pour lui, l'éducation et la communication sont les deux principales clés pour lutter contre le racisme. La première étape pour faire changer les choses, c'est de s'asseoir autour de la table et d'apporter sa contribution. Il constate qu'il y a beaucoup d'ouverture à la Ville de Sherbrooke et dans la population sherbrookoise, mais il apporte aussi de nouvelles perspectives qui n'étaient pas présentes ou qui n'étaient pas prises en compte.

« Ce qui manque souvent, c'est la perspective de l'autre, la perspective des femmes, la perspective des personnes issues de la communauté LGBTQ, la perspective de la communauté noire et des différentes communautés qui sont capables d'expliquer pourquoi culturellement ou pourquoi historiquement certains sujets sont plus sensibles que d'autres. »

Une fois qu'on tient compte de ces différentes perspectives, cela permet de comprendre pourquoi on met en place des actions positives. (Au Québec, on appelle de telles actions de la discrimination positive ce qui, selon Raïs, est un terme à connotation plutôt négative.) On ne se dit plus qu'on accorde un passe-droit à une personne à cause de son origine, statut social, sexe ou autre caractéristique, mais parce qu'on trouve qu'elle apporte quelque chose de différent. Le regard des gens change et cela aide à faire avancer les choses.

### CE QUI LE REND HEUREUX... ET SON PLUS GRAND SOUHAIT POUR L'AVENIR

Il aime se sentir utile, améliorer les choses, découvrir. Ce sont les petites choses de la vie qui le rendent heureux, les relations familiales, que ce soit sa conjointe, l'éducation de son fils, sa famille qui est loin, un bon repas partagé avec des ami-e-s, les relations en fait. Aussi sentir que même s'il ne change pas le monde, il améliore la vie des gens. Quand c'est difficile au travail et que ça va bien à la maison, ou vice-versa, un certain équilibre est créé. La vie est une mosaïque de plusieurs moments, plusieurs événements. En essayant de faire ressortir les bons côtés au détriment des mauvais, on peut en tirer une grande satisfaction.

« [Pour l'avenir] peut-être un peu plus de communication et d'empathie. [...]. Prendre le temps de communiquer, souvent ça fait une différence. »

Il encourage les gens à entrer en relation avec leur entourage, à se mobiliser. Pour lui, se mobiliser, ça peut seulement vouloir dire organiser une fête de quartier ou un souper communautaire, voir au-delà de soi. S'il y a une chose que la pandémie nous a apprise, c'est bien l'importance de ces moments partagés, de se rebâtir, de retisser des liens. On en parle beaucoup, mais on le fait trop peu. Sa suggestion serait que les gens aient le courage de faire le premier pas et de dire simplement bonjour aux voisin-e-s. Ou d'appeler un ami à qui on n'a pas parlé depuis un certain temps, même si c'est seulement pour lui laisser le message qu'on pense à lui et qu'on espère que tout va bien.

« Quand il y a plein de gens de bonne volonté, on arrive à faire avancer les choses. »



# 24<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

« Dans la vie, je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends. »  
*Nelson Mandela*

Cette année, cet événement se tiendra du 21 au 31 mars. Les organismes qui souhaitent organiser une activité peuvent s'inscrire à l'adresse <https://sacr.ca/inscription2023/>. L'ensemble des activités sera colligé dans un catalogue qui sera publié dans les médias sociaux de tous les organismes participants.

La Semaine d'actions contre le racisme vise à souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale proclamée par l'Assemblée générale



de l'Organisation des Nations Unies, en 1966. Elle est célébrée le 21 mars de chaque année en commémoration des 69 personnes tuées par la police à Sharpeville, en Afrique du Sud, lors d'une manifestation pacifique. La police avait alors ouvert le feu contre des manifestant-e-s qui réclamaient la fin des laissez-passer imposés par le régime d'apartheid.

## ATTENTION. MÉFIEZ-VOUS – CAS VÉCU DANS LE QUARTIER

**Un commerçant utilise des gens de la communauté pour entrer chez de futur-e-s client-e-s en les mettant en confiance.**

Au début, il offre un petit appareil (purificateur) gratuitement, à la seule condition de prendre une photo et de la publier sur Facebook.

Ensuite, les deux agent-e-s reviennent (encore accompagné-e-s de la personne de la communauté) vendre un robot ménager très coûteux (4 440 \$) en promettant un rabais de 1 000 \$.

Après le rabais et les taxes, l'appareil coûte au total 4 000 \$ plus 20 %

d'intérêt. Dans un contrat que nous avons vu, le coût total sur trois ans était de 5 720 \$! C'est très cher pour un appareil dont les gens n'avaient pas nécessairement besoin!

Nous recommandons de ne jamais signer un contrat le jour même. Prenez le temps d'y réfléchir. Est-ce que j'en ai vraiment besoin? Est-ce que j'en ai les moyens? Si oui, vérifiez le coût total avec les taxes et intérêts et magasinez pour voir si vous pouvez trouver un meilleur prix dans un commerce de la région.

Si vous avez signé et que vous le regrettez, vous pouvez annuler le

contrat dans les 10 jours. Après ce délai, il est encore possible d'agir. Le contrat que nous avons eu en main ne semblait pas conforme à la loi. Si c'est le cas, le délai pour annuler est de un an. Communiquez avec l'ACEF Estrie (Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie) pour obtenir de l'aide : 819 563-8144 ou [info@acefestrie.ca](mailto:info@acefestrie.ca).

L'ACEF Estrie est un organisme communautaire de défense des droits des consommateurs-trices. Nos services sont gratuits.

**ACEF Estrie**



# LA FAMILLE MÉTISSÉE



Roukayatou Idrissa **ABDOULAYE**

Agente de liaison

Responsable du dossier immigration Ville de Sherbrooke

**J**e suis nigérienne. Je suis noire.  
Mon homme est québécois. Il est blanc.  
Nous avons deux enfants. Des métis.  
Ils ne sont pas mulâtres.

Mulâtre est un terme péjoratif, dérivé du mot « mulet », progéniture stérile d'un âne et d'une jument. Les esclavagistes appelaient mulets les enfants résultant des viols commis sur leurs esclaves africaines.

Mes enfants ne sont pas mulâtres. Ils sont métis.

Un jour, la sociologue en moi prenant le dessus, j'ai demandé à mon homme :

- Ça te fait quoi d'avoir des enfants qui n'ont pas la même couleur de peau que toi?

Il me jeta un regard interrogateur, mais finit quand même par me répondre :

- Rien.

J'ai rétorqué :

- Rien?

Étonné, il me répondit :

- Je ne me suis jamais posé la question. Il n'y a aucune différence pour moi, pourquoi devrait-il y en avoir? Ce sont mes enfants, ma chair et mon sang. C'est tout.

Courte conversation qui n'avait pas besoin d'être plus longue. J'avais ma réponse.

J'eus le même échange avec mes enfants. Chacun son tour, sans la présence de l'autre, pour ne pas qu'il-elle s'influencent.

Je commençai par mon aîné de 12 ans.

- Ça te fait quoi d'avoir des parents différents? Presque tou-te-s tes ami-e-s ont des parents qui ont la même couleur de peau. Pas toi. Ça te fait quoi d'avoir un père blanc et une mère noire?

Il me répondit :

- Cela me rend différent; je ne ressemble pas à mes ami-e-s et c'est correct. Je suis canadien et nigérien en même temps. Je peux aller au Niger et dire que je suis chez moi. Je suis également chez moi ici.

J'ajoutai :

- Tu as la chance d'avoir deux visions du monde, deux cultures. Tu n'es même pas obligé de choisir, c'est ce qui fait que tu es toi!

J'eus la même conversation avec ma fille de sept ans :

- Ça te fait quoi d'avoir un papa blanc et une maman noire?

Vous ne le croirez pas, mais elle me répondit :

- Je trouve que ça me rend différente des autres. Mon papa est blanc et toi tu es noire. J'ai une famille différente des autres.

Voilà les réponses que j'ai eues à cette question que je trouvais intéressant de poser aux membres de ma petite famille.

Et cette petite famille, comme j'aime le dire, c'est : le lait, le café et le café au lait!



# LE BAIL DE LOGEMENT



M<sup>e</sup> Jean-Christian **BLAIS**

Avocat

Bureau d'aide juridique de Sherbrooke

Cette chronique juridique vise à éclairer les locataires sur leurs droits en matière de bail de logement et, plus précisément, sur les règles de reconduction et de modification du bail.

Tout d'abord, il est très important pour le-la locataire de négocier avec le-la locateur-trice les conditions du bail **avant** la signature de celui-ci. À titre d'exemples, la présence d'animaux dans le logement, l'installation d'un système de climatisation, la présence d'un jardin ou l'installation d'un module de jeux doivent être écrits dans le bail de logement lors de sa signature. Sans une telle mention, la tolérance du ou de la propriétaire ne confère aucun droit au locataire ou à la locataire et le-la propriétaire pourra retirer sa permission à sa convenance.

Une fois le bail signé, le-la locataire bénéficie du droit fondamental au maintien dans les lieux. En d'autres termes, il y a renouvellement automatique du bail malgré l'arrivée du terme qui a été convenu lors de sa signature, soit habituellement un an. C'est ce qu'on appelle la reconduction du bail. Si le-la locateur-trice souhaite modifier les conditions du bail, il-elle doit le faire conformément aux règles prévues au *Code civil* du Québec.

## Référence :

<https://educaloi.qc.ca/capsules/le-renouvellement-de-bail-et-la-hausse-de-loyer/>

Par contre, les règles ne permettent pas aux locataires de modifier les conditions du bail lors du renouvellement, d'où l'importance de bien le négocier au départ. La modification d'une condition du bail par le ou la locataire ne peut se faire qu'avec l'accord écrit du ou de la propriétaire.

La modification au bail la plus fréquente est sans aucun doute l'augmentation du loyer. La loi prévoit qu'un avis écrit doit être envoyé au ou à la locataire pour modifier le bail. Le délai accordé au locateur ou à la locatrice pour transmettre cet avis dépend de la durée du bail. L'avis doit indiquer clairement les modifications proposées. Le-la locataire dispose d'un mois à compter de la réception de l'avis pour refuser la modification. À défaut de répondre à l'avis, le bail sera reconduit aux nouvelles conditions proposées.

Sachez qu'il est important de conserver une preuve de l'envoi de la réponse expédiée au locateur ou à la locatrice, réponse qui est habituellement transmise par courrier certifié.

En aucun temps, le-la locataire n'est tenu-e de quitter le logement s'il-elle refuse l'augmentation du loyer ou

toute autre modification. Le locateur ou la locatrice qui le souhaite pourra présenter une demande en fixation du loyer ou en modification des conditions du bail au Tribunal administratif du logement.

Par contre, si le-la locataire veut quitter le logement, il-elle doit l'exprimer clairement par écrit au locateur ou à la locatrice dans le mois de la réception de l'avis et conserver une preuve de l'envoi.

Si le-la locataire ne reçoit pas d'avis de renouvellement de bail ou de modification et qu'il-elle souhaite quitter le logement à la fin du bail, il faut être très prudent et voir les délais applicables puisqu'ils varient en fonction de la durée du bail. Sans cet avis, le bail est reconduit et sachez que le locateur ou la locatrice n'a aucune obligation de laisser partir un-e locataire avant la fin du bail. Le-la locataire sera ainsi tenu-e de payer le loyer jusqu'à la fin du bail, à moins d'une cession ou d'une sous-location.

Il s'agit ici d'un survol des règles en matière de logement et plusieurs subtilités et exceptions mériteraient qu'on s'y attarde. N'hésitez pas à consulter un conseiller juridique si vous avez des questions.



# LE DROIT À L'INFORMATION



Claude **MOREAU**

Président du Comité des usagers  
Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie

« C'est le droit d'être **informé** sur son état de santé physique et mental, sur les traitements possibles avec les risques et les conséquences. C'est aussi le droit d'être informé sur les services disponibles dans son milieu, ainsi que la manière dont on peut obtenir ces services. »

Source : [https://rpcu.qc.ca/droits/droits\\_12\\_droits/](https://rpcu.qc.ca/droits/droits_12_droits/)

**A**vant de prendre des décisions sur le futur de notre état de santé, il faut vraiment être bien informé sur toutes les variables pouvant l'influencer. D'abord, il faut connaître notre diagnostic. Ensuite, il faut que nous soyons au courant des traitements qui pourraient nous aider. Il nous faut aussi savoir les effets secondaires de ces traitements. Par exemple, si on me prescrit une médication, quels seront les effets sur ma santé physique et/ou psychologique? Tous les médicaments ont des effets secondaires. Bien souvent, ceux-ci sont dérangeants au point où un autre médicament est prescrit pour contrer les effets secondaires du premier. C'est quelque chose qui est courant dans le domaine de la santé mentale.

Il n'y a pas que la médication pour produire des effets désagréables. Certains traitements, par exemple plus particulièrement dans le traitement du cancer, ont des effets secondaires particulièrement déplaisants.

Le droit à l'information, c'est aussi savoir à quelle porte frapper pour recevoir les services dont une personne a besoin. Généralement, un-e professionnel-le de la santé va, au besoin, vous référer à un-e spécialiste si votre cas le requiert. Un-e professionnel-le de la santé devrait vous indiquer les démarches qu'il faudra que vous fassiez pour obtenir les services appropriés.

Le réseau de la santé est un dédale dans lequel il faut mettre toutes les chances de son côté pour s'y retrouver. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à poser des questions au professionnel ou à la professionnelle de la santé avec qui nous faisons affaire.

Lorsqu'une personne a toutes les informations dont elle a besoin pour prendre une décision, on parle alors de consentement libre et éclairé.

[educaloi.qc.ca/capsules/lobligation-dinformation-du-medecin/](https://educaloi.qc.ca/capsules/lobligation-dinformation-du-medecin/)

## *Cimetière naturel en milieu urbain*

*La solidarité se voit dans les petits gestes de soutien du quotidien.*



[coopfuneraireestrie.com](http://coopfuneraireestrie.com)

485, rue du 24-Juin, Sherbrooke • 819 565-7646

COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DE L'ESTRIE



Aînés

# UNE SÉRIE BALADO SUR L'HISTOIRE D'ASCOT



Ian **FOURNIER**

Directeur artistique

Baobab café de quartier

**L**e café Baobab réalise le projet **Au pied du Mont-Bellevue, des souvenirs à raconter**. Ce projet consiste à produire trois créations collectives impliquant des artistes et des personnes aînées du secteur du Mont-Bellevue pour qu'ils-elles racontent leurs souvenirs du quartier, afin de valoriser sa mémoire.

En 2021, des aîné-e-s ont réalisé des ateliers d'écriture animés par Catherine Dupuis qui se sont terminés par la publication d'une édition spéciale du *Journal Regards* où figurent 10 textes sur l'histoire du quartier et plusieurs photos anciennes.

En 2022, une série Balado a été réalisée par 10 personnes aînées habitant ou ayant grandi dans le quartier et par l'artiste Ian Fournier. Agrémentés par la musique de Robert Daignault, les 10 épisodes du Balado présentent de manière touchante le secteur du Mont-Bellevue et d'Ascot par la voix de ceux et celles qui y ont habité. Pour écouter les 10 épisodes réalisés avec Angèle Lamirande, Claude Forgues, Gaétane Gagné, José Barrera, Lise Couture-Patry, Yves Dubois,



Crédit photo : Ville de Sherbrooke

André Godbout, Nicole Boisvert, Marcel Cyr et Robert Daignault, visitez le site Web du Café Baobab [baobabcafe.ca](http://baobabcafe.ca) ou la plateforme Spotify.

Au cours de l'année 2023, la troisième et dernière phase du projet va se réaliser autour de l'art visuel avec pour thème : **Illustre ton quartier**. Des personnes aînées seront invitées à peindre des éléments du quartier qui les ont marquées. Une ouverture sur l'avenir sera également explorée pour voir comment les gens rêvent leur quartier pour les années à venir.

## Geneviève La Roche

Conseillère municipale

**Ascot**

[genevieve.laroche@sherbrooke.ca](mailto:genevieve.laroche@sherbrooke.ca)

819 674-5850





# RUE ST-JACQUES

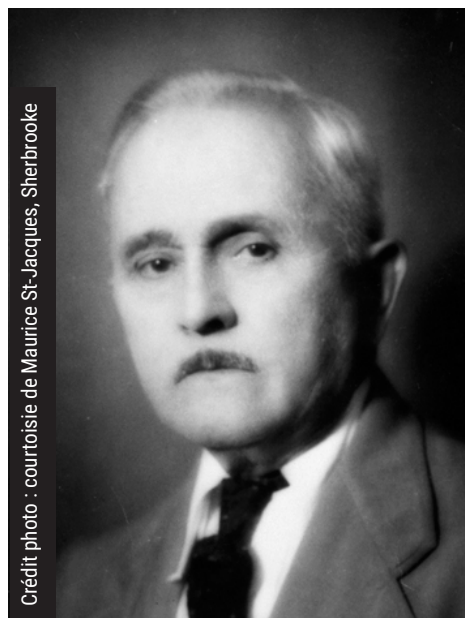
## DANS LE SECTEUR DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD

Gérard **COTÉ**

Société d'histoire et du musée de Lennoxville-Ascot

Jean-Marie **DUBOIS**

Université de Sherbrooke



Crédit photo : courtoisie de Maurice St-Jacques, Sherbrooke

### ERRATUM

À la page 11 du numéro de *Regards* de décembre 2022 - janvier 2023, une erreur s'est glissée. Sous le titre Ancienne rue Richard, le sous-titre aurait dû se lire Richard St-Jacques entrepreneur en excavation et non Rue St-Jacques. Nous tenons à nous en excuser.

**D**ans le dernier numéro de *Regards*, nous vous avons parlé de l'ancienne rue Richard qui faisait référence à Richard St-Jacques. Cependant, la rue St-Jacques, qui rappelle la mémoire de son grand-père, n'est pas dans le secteur d'Ascot mais dans celui de Saint-Élie-d'Orford. Ouverte en 1950 sur l'ancienne ferme des St-Jacques, elle est à l'origine de l'ensemble de rues avec des noms de saints, près de l'autoroute des Cantons-de-l'Est et dont l'entrée est la rue St-Jacques sur le boulevard Industriel.

Romain St-Jacques est né en 1872 à Wells River, au Vermont. Ses parents, Mary Bresette et John St-Jacques, y possédaient une ferme. Romain est d'abord cuisinier de chantier et tisserand aux États-Unis. En 1910, à Tillon, au New Hampshire, il épouse Marie Anna Annie Graveson (1892-1937), originaire de Sherbrooke. Le couple s'établit alors à Sherbrooke où naissent leurs premiers enfants : Eugène

(1910-1990), Yvonne (1912-1980), Yvette (1915-1916) et Gérard (1916-1973). Vers 1917, la famille St-Jacques s'établit sur une terre dans le secteur de Saint-Élie-d'Orford, à l'extrémité d'un sentier connu alors comme le Petit 6 (en référence au rang VI). Sept autres enfants s'ajoutent à la famille : Cécile (1918-1994), Bernadette (1921-2002), Roger Élie, Anonyme (1923), Thérèse, Marie-Anne, Jeannine et Gertrude. Romain St-Jacques élève des animaux pour la boucherie et fait le commerce des chevaux. Après le décès de son épouse en 1937, il déménage avec sa famille sur la rue Alexandre. Il décède à Sherbrooke, le 4 novembre 1966, et il est inhumé avec son épouse au cimetière Saint-Michel. C'est leur fils aîné, Eugène, dont la mémoire est rappelée par la rue Eugène-St-Jacques, qui vient s'établir dans le secteur d'Ascot vers 1947 et qui sera maire de la municipalité du canton d'Ascot de 1973 à 1975.

LILIANA  
LEALDESIGNER  
GRAPHIQUE819 580-0222  
lilianaleal.com  
graphiste@lilianaleal.com

# SUIVI DES PRÉCIPITATIONS HIVERNALES AU PARC DU MONT-BELLEVUE



Virginie **VIALE**  
*Agente de sensibilisation*  
Parc du Mont-Bellevue

Chloé **LEVASSEUR**  
*Stagiaire en communication*  
RPMB

Dans un objectif de protection et de préservation, un programme de suivi de l'intégrité écologique (PSIÉ) a été mis en place au sein du parc du Mont-Bellevue. Ce programme comprend 18 indicateurs de suivi visant à déterminer si le milieu est altéré ou inaltéré. Pour améliorer et maintenir l'intégrité du parc, des mesures sont réalisées régulièrement permettant de faire le suivi de son état. Ainsi, on peut mieux identifier les correctifs ou actions à poser.

Depuis la fin décembre 2022, les agent·e·s de sensibilisation du Regroupement du parc du Mont-Bellevue (RPMB) effectuent des mesures des précipitations hivernales. Celles-ci sont prises toujours au même endroit, selon un protocole rigoureux. Les informations au sujet de la densité de la neige et de son épaisseur fournissent des renseignements précieux. Le climat froid et la neige permettent en effet de réguler la dynamique des populations. La neige protège certaines espèces contre les températures très froides. Par exemple, le mulot passe l'hiver dans une galerie située entre le sol et la neige. La neige peut aussi être source de limitation pour les déplacements d'autres espèces. Enfin, la fonte des neiges au printemps a un impact sur la recharge de certains milieux humides.

La mise sur pied du PSIÉ du parc du Mont-Bellevue est un projet de la réserve naturelle universitaire en devenir, chapeauté par Nature Cantons-de-l'Est, le Regroupement du parc du Mont-Bellevue et l'Université de Sherbrooke. Les étudiant·e·s de l'Université de Sherbrooke devront assurer le relais et mesurer les précipitations hivernales



Épaisseur des précipitations

dans les prochaines semaines. Cette mission sera pour eux et elles l'occasion de développer de nouvelles compétences techniques, mais aussi de s'intéresser au lien étroit qui existe entre le climat et les écosystèmes. Ce sujet est également une opportunité de sensibiliser les étudiant·e·s et de les informer sur les caractéristiques d'un projet de réserve. Au sein d'un tel projet de préservation, chaque action a son importance. À titre d'exemple, le respect des sentiers pédestres permet d'éviter de trop compacter la neige et de laisser de l'espace. De cette façon, les espèces qui y passent l'hiver peuvent se nourrir.

Si de tels relevés peuvent être anodins, ils sont finalement les garants de l'équilibre du parc. L'acquisition de ces informations est primordiale pour adopter une vision d'ensemble et une réflexion sur une échelle de temps prolongée. Comprendre les facteurs climatiques permet de bien saisir la structure de l'écosystème et ainsi de mieux la gérer.



# RETROUVER SES REPÈRES

Jean-François **DION**

Vice-président de l'Association pour la protection et la valorisation du Boisé  
Ascot-Lennox



**L**es Fêtes 2022 n'ont pas été des plus clémentes pour les activités extérieures. Cependant, j'ai décidé d'aller marcher sur le mont Yamaska avec mon fils. Les lots étant privés, il n'était pas permis de gravir légalement la montagne et c'est sans attentes que notre marche a été initiée.

En plus des barrières limitant l'accès, nous avons rencontré plusieurs écriteaux durant l'ascension. Tous nous sommaient de rebrousser chemin. On nous a menacés d'être filmés, poursuivis en justice et même de recevoir une « amande » de 300 \$.

J'aurais bien aimé goûter cette noix hors de prix et assurément « salée »!

Nous avons réussi à nous orienter sans trop de difficultés sur le sentier, même si ça devait faire 30 ans que je n'y avais pas mis les pieds et qu'il a été modifié. La végétation a changé et les conifères, rois et maîtres du passé, ont fait place à l'érable à sucre et au chêne.

Surpris et fier d'atteindre le sommet, le premier sujet de chronique m'est soudainement apparu, à savoir la nécessité de donner au public un accès gratuit à la montagne au moyen de sentiers balisés et sécuritaires. Existe-t-il un lien entre le boisé Ascot-Lennox à Sherbrooke et le mont Yamaska? Bien sûr!

D'abord, les deux milieux naturels sont constitués presque exclusivement de propriétés privées, empêchant la population locale d'en profiter sans enfreindre le concept de la propriété privée.

Parlant de propriété privée, rassurez-vous, car le respect de ce concept est prioritaire pour moi. Cependant, j'ai fait fi des écriteaux pour plusieurs raisons. D'abord, mon comportement en forêt était exemplaire. Je n'ai laissé aucune trace, je n'ai rien récolté ou endommagé et je désirais partager, ne serait-ce qu'une seule fois, mon amour de la montagne avec fiston.

Parlant d'exemplarité, je considère que tout-e propriétaire exploitant un lot forestier a intérêt à permettre l'accès à sa parcelle dans la mesure où il-elle n'est pas tenu-e responsable des accidents qui pourraient y survenir, intentionnellement ou pas. Un-e citoyen-ne bien formé-e pourrait devenir l'intelligentsia d'un-e propriétaire s'il-elle l'informe de bris d'équipements, de l'état des sentiers ou de la présence de ravageurs, par exemple. Les citoyen-ne-s pourraient devenir des acteurs-trices à part entière de la santé de la forêt et bénéficier collectivement de ses effets environnementaux et sanitaires positifs.

Pour terminer, j'aimerais citer René Lévesque qui, le 21 janvier 1959, a dit ceci : « Ceux qui ne peuvent dormir que dans la légalité à 100 % ne devraient jamais oublier que la légalité n'est pas toujours la justice. »

Et vous, utilisez-vous le boisé Ascot-Lennox? Qu'espérez-vous comme avenir pour cette forêt?

Consultez notre page Facebook : [facebook.com/groups/boiseascotlennox](https://facebook.com/groups/boiseascotlennox).

Écrivez-nous à [boiseascotlennox@gmail.com](mailto:boiseascotlennox@gmail.com).

Au plaisir de lire vos commentaires!



Anecdote

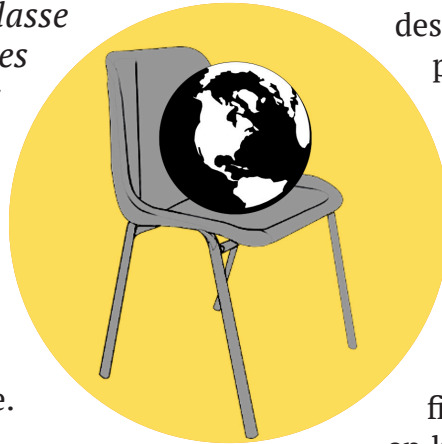
# ANECDOTE

## CLASSE D'ACCUEIL

**J'**œuvre en tant qu'enseignante en classe d'accueil au secondaire avec des élèves allophones (personnes de langues maternelles différentes des langues officielles du pays). Cela comporte nécessairement son lot de défis, mais demeure extrêmement enrichissant.

En classe d'accueil, on ne compte pas le nombre de sujets dont il faut parler afin de préparer nos élèves à la réalité québécoise.

À la fin du mois de novembre dernier, un lundi matin, j'expliquais à tou-te-s mes élèves comment se passent les veilles de tempêtes et où s'informer pour savoir si les écoles seraient ouvertes. J'en avais profité également pour expliquer qu'il est idéal de vérifier la température le matin avant de venir à l'école afin de s'habiller adéquatement. Cela tombait bien : nous exploitions pendant deux semaines le thème



des vêtements. J'explique alors ma petite règle personnelle : s'il fait -10 °C et que tu passes plus de 10 minutes à l'extérieur, tu dois t'habiller plus chaudement (pantalons de neige, tuque, mitaines et bottes).

Le mardi matin suivant, arrive un de mes élèves (dernier élève arrivé dans la classe) vêtu de ses bottes et de son pantalon de neige en classe. Il me salue et me fait un beau sourire fier. Je lui demande alors de retourner à son casier en lui disant qu'il doit mettre ses souliers et enlever son pantalon de neige lorsqu'il est à l'intérieur puisqu'il va avoir trop chaud. Il revient avec ses souliers et... son pantalon de neige. Il m'explique d'un air inquiet, en espagnol, avec tout de même le vocabulaire des vêtements en français, qu'il n'a pas mis de pantalons sous son pantalon de neige. Un détail que j'avais oublié de leur mentionner...



**Regards**  
JOURNAL COMMUNAUTAIRE D'ASCOT

## ANNONCER

### DANS REGARDS VOUS INTÉRESSE?

Le journal communautaire Regards est un outil promotionnel efficace pour les gens d'affaires du quartier.

C'est un partenariat où tout le monde y gagne car, ce faisant, nos annonceurs posent un geste solidaire, tout en contribuant au dynamisme du journal.

Gens d'affaires, annoncer dans *Regards* vous intéresse?

**N'hésitez pas à nous contacter !**

info@JournalRegards.ca  
873 989-8370



# CONNAISSEZ-VOUS LA MAISON DES JEUNES LE FLASH?



**Claudia FONTAINE**  
Chargée de projets  
La gang du Flash

## NOTRE MISSION

Une maison des jeunes est une association de jeunes et d'adultes qui se sont donné la « mission », sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes représentatif-ve-s, pourront devenir des citoyen-ne-s critiques, actif-ve-s et responsables.

## QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE DANS LA VIE DES JEUNES, UNE MDJ (MAISON DES JEUNES)?

Les maisons des jeunes brisent l'isolement. Les jeunes qui viennent y créent des relations amicales dans le respect de tou-te-s. Ils-elles y trouvent des adultes significatif-ve-s qui sont en mesure de les écouter, de les accompagner et de les référer au besoin.

Elles encouragent la participation des jeunes à plusieurs activités, favorisant ainsi une saine santé mentale et physique (musique, arts, sports, activités de cuisine santé, ateliers de discussion, projets). Les saines habitudes de vie et le souci de l'environnement sont mis de l'avant dans toutes nos activités.

Elles permettent aux jeunes de développer leur sens critique et leur montrent comment faire des choix éclairés en passant par la sensibilisation, la prévention et l'information.

Elles aident les jeunes à développer leur sens des responsabilités; les jeunes s'impliquent dans certains projets ou sur des comités de jeunes. Ils-elles apprennent à être responsables de leurs actions et de leur milieu de vie.



## NOTRE ÉQUIPE

Ce sont des intervenant-e-s formé-e-s en enseignement, en éducation spécialisée, en psychoéducation, en intervention en délinquance, en toxicomanie, en psychologie, etc. qui accueillent les jeunes chaque jour afin de les soutenir pour faire face aux problématiques qu'ils-elles traversent.

Passez visiter nos locaux! La maison des jeunes Le Flash est située en plein cœur du parc Belvédère, dans l'arrondissement des Nations. Nous avons également un local ado à la place Genest-Delorme.



Crédit photo : Maison des jeunes Le Flash



# PROGRAMME D'ALTERNATIVE À LA SUSPENSION SCOLAIRE (PASS)



**Claudia FONTAINE**  
Chargée de projets  
Maison des jeunes Le Flash

L'équipe de la maison des jeunes Le Flash a mis en place un programme, il y a quatre ans, en partenariat avec l'école internationale du Phare. Ce programme cible les élèves qui se retrouvent en situation de suspension scolaire, pour diverses raisons : retenues accumulées, difficultés de comportement, attitude dérangeante en classe, opposition aux adultes, difficultés personnelles, absentéisme, etc. Une équipe d'intervenant-e-s a été mise sur pied pour recevoir les élèves. Nous avons diverses personnes formées en éducation spécialisée, en enseignement et en intervention en délinquance. Le sous-sol de la maison des jeunes a été aménagé afin d'y tenir les activités du PASS.

## LE PASS A POUR OBJECTIF...

D'accompagner l'élève en suspension (ou à risque de l'être) vers une prise de conscience de ses comportements et de leur provenance. Les intervenant-e-s cherchent à établir un lien de confiance avec les jeunes afin de les influencer positivement pour qu'ils-elles entreprennent un processus de changement à l'école.

## L'APPROCHE SE VEUT CENTRÉE SUR...

Les besoins des jeunes ainsi que sur les comportements nuisibles à la réussite scolaire. En plaçant les jeunes dans une situation où ils-elles sont en dehors des sphères sociales habituelles, comme l'école et la famille, ils et elles ont l'occasion de prendre un temps de pause afin de faire le point sur leur situation.

## UNE JOURNÉE AU PASS

Chaque matin, après avoir discuté avec la responsable de l'encadrement disciplinaire de l'école, les intervenant-e-s invitent les élèves suspendu-e-s à se rendre à la maison des jeunes, qui se trouve près de l'école. L'avant-midi est une

période pour avancer ses travaux et ne pas prendre de retard. Les intervenant-e-s du PASS font de l'accompagnement dans les travaux qui ont été donnés par les enseignant-e-s.

Un atelier a lieu chaque après-midi. Le sujet de l'atelier est choisi par les intervenant-e-s. Ces ateliers sont en lien avec le comportement ou la situation qui a mené à la suspension. Durant les journées pédagogiques, les intervenant-e-s travaillent à continuellement bonifier les ateliers disponibles afin d'être prêt-e-s à parer toute problématique dont il pourrait être question avec les jeunes.

## LE LOCAL 1020 : LA VIE ÉTUDIANTE

Les intervenant-e-s du PASS offrent une présence à l'école sur l'heure du midi afin d'animer le local de la vie étudiante. Tou-te-s les élèves sont invité-e-s à venir passer du temps avec eux-elles, que ce soit pour discuter, relaxer, jouer à des jeux de société ou même participer à des activités et des ateliers de discussion organisés les vendredis.



  
Députée fédérale  
de Sherbrooke

**Élisabeth  
Brière**

1650, rue King Ouest  
Bureau M-10  
Sherbrooke  
819 564-4200  
elisabeth.briere@parl.gc.ca



Organismes communautaires

# DES NOUVELLES DE L'ACCORDERIE



Sylvie **BLOUIN** et Nathalie **FORTIN**  
Accordeuses

**T**oute l'équipe de l'Accorderie de Sherbrooke vous souhaite une belle année 2023 avec la santé, l'amour et le partage.

L'Accorderie est un réseau d'échange ayant comme valeurs la culture d'entraide et la prise en charge de ses membres qui sont libres de proposer des activités qui leur ressemblent et sont invité-e-s à participer aux nombreux comités en place tels que :

- Comité d'accueil aux Accordeur-e-s
- Comité de vie associative
- Comité de jardinage et environnement
- Comité techno-informatique
- Comité massothérapie et détente
- Comité lecture et écriture
- Comité artisanat et couture

## COMITÉ ARTISANAT DE L'ACCORDERIE DE SHERBROOKE

Le comité d'artisanat est une nouvelle initiative de l'Accorderie. Selon les suggestions des membres, chaque mardi après-midi à 13 h, les participant-e-s se rencontrent dans une ambiance chaleureuse et conviviale afin d'expérimenter de nouveaux types d'art. Dans ces activités, l'entraide est de mise, et les habitué-e-s de la technique explorée guident les plus novices dans la familiarisation avec cet art et le perfectionnement.



## LES ATELIERS PRÉVUS PROCHAINEMENT SONT LES SUIVANTS

- Mardi le 14 février : Cartes de Saint-Valentin à l'aquarelle
- Mardi le 21 février : Fabrication d'étiquettes décoratives
- Mardi le 28 février : Technique de faux cuir (couverture de livres)
- Mardi le 7 mars : Activité d'artisanat libre
- Mardi le 14 mars : Fabrication de décorations de Pâques



## AUTRES ACTIVITÉS À SURVEILLER À L'ACCORDERIE

- Cafés techno : Les jeudis à 10 h au Baobab café de quartier
- Les formations techno : Les jeudis à 13 h au Baobab café de quartier
- Les 4 à 6 de l'Accorderie avec les thèmes suivants :
  - 22 février : 4 à 6 musique
  - 22 mars : Rapprochement interculturel
  - 26 avril : Capsules thématiques (voyages, livres, bonnes nouvelles)



## NOUVELLES DE L'ARRONDISSEMENT

### EMPLOIS ÉTUDIANTS

La Ville de Sherbrooke recrute chaque année des étudiantes et étudiants afin de combler environ 200 emplois, principalement en période estivale, mais également durant l'hiver, puisque la Ville adhère au programme Conciliation études-travail.

Pour toute information sur les emplois disponibles ou pour une demande de stage, nous vous invitons à visiter le site de la ville au [www.sherbrooke.ca/fr/emplois](http://www.sherbrooke.ca/fr/emplois).

### CALENDRIER DES ACTIVITÉS

**Bordée de plaisir** – du 21 novembre 2022 au 30 avril 2023  
Que vous soyez adeptes du grand air, frileux ou frileuses, cet hiver, profitez d'une bordée de plaisir grâce aux nombreuses activités qui animent les quatre coins de la ville!

Du temps des Fêtes jusqu'à la relâche scolaire, en passant par les grands froids de janvier, il y a assurément de quoi animer vos sorties en solo, en famille ou entre ami-e-s.

Pour plus d'informations sur les activités d'hiver, nous vous invitons à visiter le site de la Ville au [www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/actualites/bordee-de-plaisir](http://www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/actualites/bordee-de-plaisir).

### LOISIRS

#### Besoin d'aide pour la planification de la semaine de relâche?

Nous vous invitons à consulter la programmation des organismes suivants afin de planifier une semaine de relâche des plus variées et enrichissantes :

- **Centre Multi Loisirs Sherbrooke**  
[www.loisirsherbrooke.com](http://www.loisirsherbrooke.com), 819 821-5601
- **Carrefour accès loisirs**  
[www.carrefouraccesloisirs.com](http://www.carrefouraccesloisirs.com), 819 821-1995
- **Station de ski du Mont-Bellevue**  
[www.sherbrooke.ca/fr/culture-sports-et-loisirs/sports-et-installations-sportives/station-de-ski-du-mont-bellevue](http://www.sherbrooke.ca/fr/culture-sports-et-loisirs/sports-et-installations-sportives/station-de-ski-du-mont-bellevue), 819 821-5872

- **Bibliothèque municipale Éva-Sénécal**  
[www.sherbrooke.ca/fr/culture-sports-et-loisirs/bibliotheques](http://www.sherbrooke.ca/fr/culture-sports-et-loisirs/bibliotheques), 819 821-5596
- **Musée de la nature et des sciences**  
[www.naturescience.qc.ca](http://www.naturescience.qc.ca), 819 564-3200

### VIE DÉMOCRATIQUE

DATE	HEURE	SÉANCE	LIEU
Mardi 7 février et 7 mars	19 h	Conseil municipal	Hôtel de ville (191, rue du Palais)
Mardi 21 février et 21 mars	19 h	Conseil municipal	Hôtel de ville (191, rue du Palais)
Mardi 28 février	19 h	Conseil d'arrondissement – arrondissement des Nations	Secteur Mont- Bellevue (600, rue Thibault)
Mardi 28 mars	19 h	Conseil d'arrondissement – arrondissement des Nations	Secteur Jacques- Cartier (2070, boulevard de Portland)

#### Les séances du conseil municipal sont disponibles sur le site :

[www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/seances-du-conseil#telediffusion](http://www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/seances-du-conseil#telediffusion)

#### Les séances du conseil d'arrondissement au :

[www.sherbrooke.ca/viedemocratiquemb](http://www.sherbrooke.ca/viedemocratiquemb)





## INTERVENTION DE QUARTIER ASCOT-CLSC

**Local : 1945, Des Grands-Monts, app. 8 et 9**

En cas d'URGENCE PSYCHOSOCIALE,  
composez le 811, option 2

**Local fermé les lundis**

### DEMANDE D'AIDE PSYCHOSOCIALE

Informations, références

Vous devez contacter les intervenantes de quartier au :  
**819 578-9336 ou 819 570-4000**

### INFIRMIÈRE SUR RENDEZ-VOUS

Pour clientèle sans médecin de famille

Vous devez prendre rendez-vous au :

**819 780-2220, # 48140**

### BÉBÉ TRUCS ASCOT

Psychoéducatrice et infirmière sur place pour répondre  
aux questions

Dernier jeudi du mois de 13 h à 15 h

Pour informations contactez Amélie au :

**819 588-2563**

### FRIPERIE GRATUITE

**Tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h**

Pour les résidents et résidentes du quartier  
d'Ascot seulement

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

Québec 



### VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

Abonnez-vous, partagez nos  
publications et envoyez-nous les vôtres!

[facebook.com/JournalRegards](https://facebook.com/JournalRegards)



## FÊTE DES NEIGES

**Quoi :** Fête des neiges d'Ascot

Activités pour toute la famille dans les différents  
organismes et espaces extérieurs du quartier.

**Quand :** du 27 février au 2 mars

### FAMILLE PLUS

Vendredi 24 février, en avant-midi, Famille Plus organise  
une Fête des neiges au parc Belvédère (500, rue Thibault).

À l'horaire, différentes activités sous le thème de la neige  
et de l'hiver.

Que vous soyez membre ou non de l'organisme, vous êtes  
invité-e-s à vous joindre à nous!

Pour plus d'information et pour réservation, veuillez nous  
contacter :

Téléphone : **819 822-0835**

Courriel : [familleplus@qc.aira.com](mailto:familleplus@qc.aira.com)

Famille Plus est un organisme qui offre des services aux  
familles ayant des enfants de 5 ans et moins.



## PETITES ANNONCES

1,50 \$ / ligne (minimum 7,50 \$ par annonce)

### SOUTIEN INFORMATIQUE

Formation personnalisée, mise à niveau,  
réparation d'ordinateur, réinstallation du  
système d'exploitation avec sauvegarde des  
données. Pour me contacter, demandez Marc  
(ou laissez un message) : **819 823-9110.**

**NE JETEZ PAS CE NUMÉRO DE REGARDS : RECYCLEZ-LE !**



# Jean Coutu

**François Maltais**  
**Alexandra Allie**  
**Guillaume Beauregard**

1363, rue Belvédère Sud, Sherbrooke  
**819 565-9595**

## **Horaires :**

**Lundi au vendredi** de 8 h 30 à 20 h

**Samedi** de 9 h à 18 h

**Dimanche** de 9 h à 18 h

- ✓ Infirmière sur place
- ✓ Prélèvement sanguin et urinaire
- ✓ Administration de vaccins

- ✓ Remplacement de bandages
- ✓ Photo Passeport / Assurance Maladie
- ✓ Service de Fax et de Photocopies

**PRENEZ PART À  
L'ACTION BÉNÉVOLE**

**À SHERBROOKE**

**TROUVEZ VOTRE  
IMPLICATION**

**CABSHERBROOKE.ORG**